



DEMANDE ACCOMPAGNEMENT 2024 - 2025

Durant l'année mon enfant pratiquera une activité sportive ou culturelle et le centre de loisirs sera chargé de l'accompagner.

L'enfant sera désinscrit du centre de loisirs dès qu'il sera déposé à son activité et sera sous la responsabilité de l'intervenant jusqu'à ce qu'un animateur le récupère.

Merci de prendre en compte le fait que votre enfant pourra être amené avec quelques minutes de retard à son activité, au vu du nombre important d'accompagnement.

Attention:

Nous assurons uniquement les accompagnements les lundis mardis jeudis et vendredis soirs.

Les accompagnements au tennis et à la piscine ne sont pas effectués,

Nous assurons uniquement le transfert de l'enfant du périscolaire auprès de l'intervenant, l'enfant sera sous la surveillance de l'intervenant qui prendra en charge son temps de préparation (habillage, passage aux toilettes, bouteille eau...)

Merci de nous prévenir des annulations ou changements d'horaire des cours.

Nom prénom de l'enfant :

JOUR	ACTIVITE	HORAIRE	ACCOMPAGNER PAR CDL	RECUPERER PAR CDL OU PARENT
LUNDI				
MARDI				
JEUDI				
VENDREDI				

REMARQUE : (Merci d'indiquer la date de la 1^{ère} séance pour chaque activité)

Ci-dessous le forfait pour un accompagnement à l'année :

	Quotient	FORFAIT ANNUEL POUR UN ACCOMPAGNEMENT
QF1	0 à 700	30 €
QF2	701 à 800	40 €
QF3	801 à 1250	42 €
QF4	1251 à 2300	47 €
QF5	2300 +	55 €